



COURS INTRODUCTIF

Initiation à la lecture des œuvres littéraires

Dr. Ismail SLIMANI
Université de Sétif-1
Laboratoire SACER/Université de Mostaganem

Qu'est-ce qu'un texte ?

On pourrait prendre pour point de départ une définition courante : « *tout discours fixé par l'écriture* ».

Définition qui fait du texte la résultante d'une transcription graphique d'un énoncé langagier.

La langue est un instrument de communication formée par « *un ensemble de signes (voaux à l'origine, puis également écrits) et par leurs règles de combinaisons* ».

MILLY Jean, *Poétique des textes*, Paris, Nathan, 1992, p. 10.

Qu'est-ce qu'un texte ?

Les signes donc, qui sont les unités de base du langage de diverses dimensions, se combinent suivant des règles grammaticales pour former une unité supérieure qui est le texte. Combinaison qui en fait inclut d'abord des phonèmes, puis des mots, puis des syntagmes, puis des phrases, puis des paragraphes, jusqu'à aboutir au texte. Ce dernier sera donc :

Une suite signifiante (jugée cohérente) de signes entre deux interruptions marquées de la communication. Cette suite, généralement ordonnée linéairement, possède la particularité de constituer une totalité dans laquelle des éléments de rangs différents de complexité entretiennent les uns par rapport aux autres des relations d'interdépendance. La phrase n'est qu'un palier (morphosyntaxique) d'organisation, situé entre signes et propositions, d'une part, et périodes, paragraphes, séquences et parties d'un plan de texte, d'autre part.

ADAM Jean Michel, *Dictionnaire d'analyse de discours*, entrée « texte », 2002.

Qu'est-ce qu'un texte ?

Au-delà des aspects proprement linguistiques qu'une telle définition implique, il ne faut perdre de vue que le texte est un tissage (d'ailleurs l'étymologie du mot texte n'est autre que tissu) d'éléments en vue de la construction d'un sens. Il ne suffit donc pas de combiner des unités avec une grammaire correcte pour obtenir un texte. Une deuxième définition pourrait de ce fait être retenue, surtout pour un littéraire :

Un texte, c'est une structure, un réseau de relations (phonétiques, rythmiques, syntaxiques, sémantiques) entre des signifiants (mots, thèmes, idées, évènements, personnages) choisis et déterminés par des visées (positions historiques et idéologiques, énonciation, focalisation) et par rapport à des modèles (source, genre, école).

ROHOU Jean, *Les études littéraires-méthodes et perspectives-*, Paris, Nathan, 1993, p. 112.

Point de départ : qu'est-ce que la littérature ?

« Littérature » désigne en son sens premier l'ensemble des textes et, en un sens associé, les savoirs dont ils sont porteurs [...] « *Littera* », « *litterare* » a servi, en latin, à désigner les textes écrits et conservés grâce à l'écrit. [...]

Le sens général de « série des textes écrits » et, par dérivation, de « savoirs » a été dominant jusqu'au XVII^es. [...]

La notion de Lettres [...] est subdivisée à la Renaissance en Lettres saintes, Lettres savantes et Belles-Lettres [...]

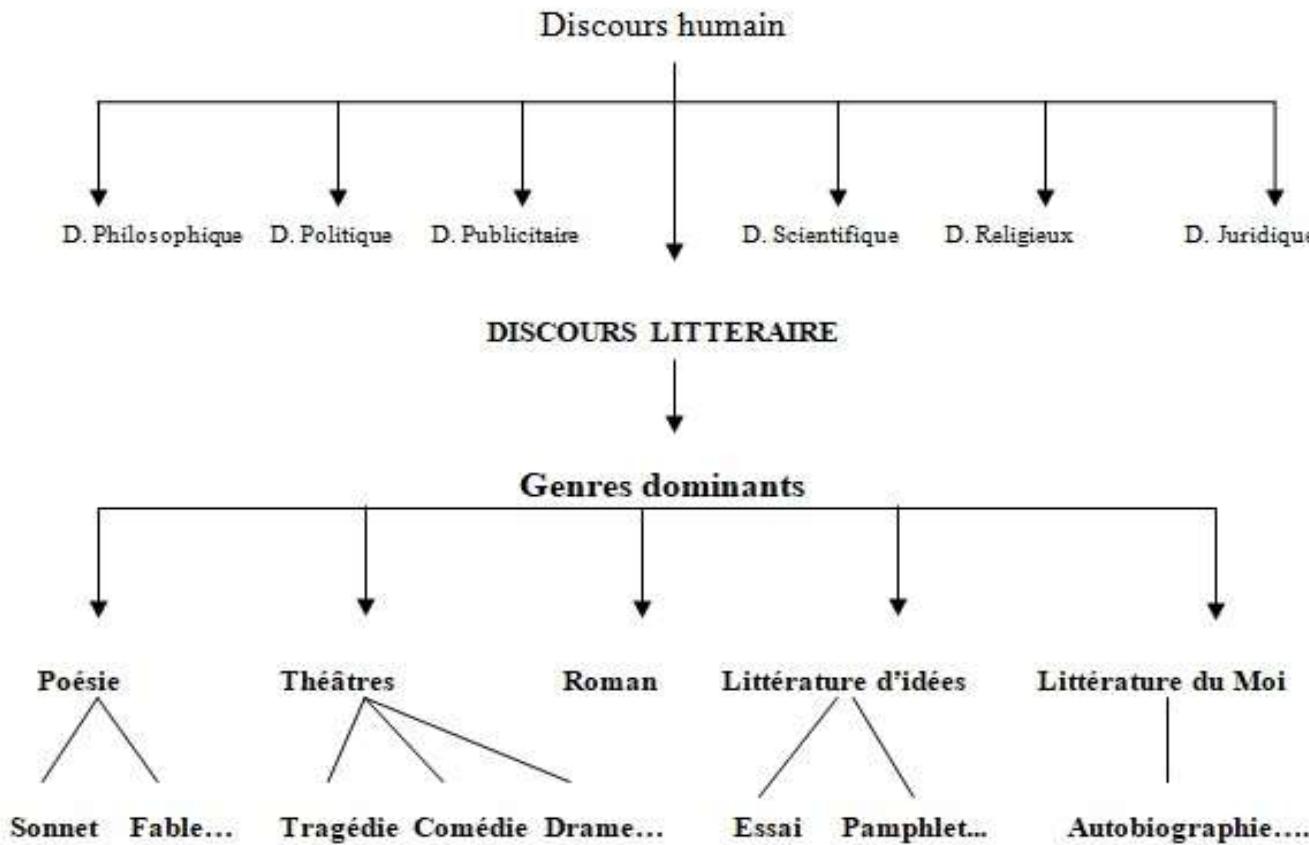
Au milieu du XVII^e s. [...] le sens plus limité d'«ouvrage à visée esthétique » commence à se manifester en France avec la formation du champ littéraire

Point de départ : qu'est-ce que la littérature ?

« *Ensemble des textes qui se définissent par un usage esthétique de la langue* ».

FOREST Philippe et CONIO Gérard, *Dictionnaire fondamental du français littéraire*, Paris, Maxi-Livres, 2004, entrée « Littérature ».

Point de départ : qu'est-ce que la littérature ?



Aperçu des genres littéraires majeurs

La poésie : Genre littéraire se caractérisant par un travail spécifique portant sur la matérialité même du langage (rythme, sonorité, etc.) et qui vise à l'expression plus qu'à la simple énonciation d'un sens.

Sonnet : Poème à forme fixe se composant de deux quatrains à rimes embrassées et de deux tercets.

Fable : Récit en vers (ou en prose) par lequel l'auteur se propose d'illustrer une morale que le texte, le plus souvent, énonce soit en son début soit en sa fin.

Aperçu des genres littéraires majeurs

Théâtre : Genre littéraire consistant à faire représenter sur une scène un texte dialogué joué par des acteurs.

Tragédie : Œuvre dramatique en vers mettant en scène, conformément à certaines règles, des personnages illustres déchirés intérieurement par le destin qui les frappe ou les passions qu'ils éprouvent.

Comédie : Pièce de théâtre dont le but est de provoquer le rire.

Drame : Forme de théâtre élaborée au 19^{ème} siècle par les écrivains romantiques et qui se caractérise par le refus des règles antérieures de la dramaturgie.

Aperçu des genres littéraires majeurs

Roman : Long récit en prose relatant une histoire à caractère fictif.

Essai : Un exercice de réflexion littéraire.

Pamphlet : Bref ouvrage traitant avec violence et sur le mode de la satire d'un problème d'actualité.

Autobiographie : Œuvre littéraire qui a pour sujet la vie et la personnalité de son auteur.

La communication littéraire

